

Note de Nicole Picquart du CAC sur le rapport de l'Institut Montaigne "Seine-Saint-Denis : les batailles de l'emploi et de l'insertion" - Mai 2020

Ce rapport de l'Institut Montaigne, qui a reçu le soutien de la banque J.P. Morgan, établit dans sa première partie un état des lieux du territoire, annoncé comme inquiétant, dominé par la pauvreté, que l'épisode de covid-19 a accentuée. Il pose le **manque de coopération entre les acteurs du territoire comme central**, la question de la **transformation digitale étant censée réinventer cette coopération**, et émet un certain nombre de **pistes de réflexion et d'action**.

Cette note vise en premier lieu à faire une synthèse du rapport (90 pages) afin d'avoir une vision globale des enjeux que pose la Seine-Saint-Denis aux yeux de l'Institut Montaigne, et ensuite de tirer des conclusions sur les objectifs qu'il poursuit. Les passages surlignés en rose sont extraits du rapport.

L'institution Montaigne, c'est quoi ? *Ce qu'on trouve sur le site :*

« Association à but non lucratif et think tank indépendant, l'Institut Montaigne élabore depuis 2000 des propositions concrètes au service de l'efficacité de l'action publique, du renforcement de la cohésion sociale, de l'amélioration de la compétitivité et de l'assainissement des finances publiques de la France. Il réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires, des personnes issues de la société civile et d'horizons très divers : en 2019 ce sont 181 entreprises de taille et de secteurs d'activité différents, représentant 1% du budget total qui s'élève à près de 6,5 millions d'euros ». > Il n'est pas dit qui finance les 99% restant...

Petit aperçu des montants de cotisations indexées sur le chiffre d'affaires de l'entreprise : 20 200 € pour un chiffre d'affaires inférieur à 150 M€, soit 8 000 € après réduction d'impôt. 35 350 € pour un chiffre d'affaires compris entre 150 et 760 M€, soit 14 140 € après réduction d'impôt. 65 650 € pour un chiffre d'affaires supérieur à 760 M€, soit 26 260 € après réduction d'impôt.

« Les adhérents bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur leur montant d'impôt sur les sociétés (IS). »

La synthèse du rapport

I - Un territoire qui plie mais ne rompt pas

Pourquoi une surmortalité en Seine-Saint-Denis (SDD) liée au covid-19 ?

- mauvaises conditions de logement avec grande promiscuité (on y dort, on n'y vit pas)
- phénomène aggravé par maladies récurrentes (diabète, obésité, hypertension artérielle)
- une surreprésentation des métiers indispensables et mobilisés pendant le confinement (300.000 habitants travaillent hors du territoire)
- tensions fortes dues à la crise économique et sociale avec baisses de revenus et hausses des charges
- phénomènes de désindustrialisation et de vagues successives d'immigration

Données socio-économiques :

- taux de pauvreté de 28,6% en 2016 alors que 15,7% en Ile de France mais différent selon les villes notamment au nord du territoire (Saint-Denis 34,6% en 2016)
- 12% de la population nationale continue à vivre dans des bidonvilles (Montreuil, Stains, Bondy)
- situation de l'emploi dégradée, taux de chômage au-delà de 10% et de plus de 20% pour 11 des 40 communes du département (La Courneuve 27%), en majorité les jeunes de 18 à 24 ans
- 2 fois plus de bénéficiaires du RSA que la moyenne en Ile de France, aux alentours de 10,7% en 2018 (16% à Aubervilliers, 17,6% à Clichy-sous-Bois)
- pour l'éducation bas niveau scolaire avec décrochage précoce des jeunes (39% en 2015)
 - Avis du rapport : "Echec de l'école républicaine à assurer la réussite de tous"
- croissance démographique importante (plus de 15.000 par an) et 18% de familles nombreuses
 - 2 angles morts selon le rapport :
 - une situation irrégulière difficile à préciser, entre 9 et 15% de la population légale (soit 150.000 à 400.000 personnes selon un rapport parlementaire de 2018)
 - une économie souterraine (drogues, contrefaçons, trafics humains) représentant pour le cannabis 48% du chiffre d'affaires en France - la drogue serait source de revenus pour 100.000 personnes en SSD qui générerait 1 milliard € par an.

Des contrastes d'une commune à l'autre :

Le logement social : 65% à Stains et à Dugny alors que moyenne de 38% sur le département.

Des phénomènes de ségrégation urbaine et gentrification autour des nouvelles gares du Grand Paris Express, créant des écarts importants dans les communes (Haut et Bas Montreuil, Pantin Hoche Eglise et 4 Chemins ou les Courtilières).

La politique de la ville n'aurait aucune incidence sur l'amélioration des indicateurs socio-économiques mais générerait un phénomène de sas avec la création d'une classe moyenne.

➤ "La stagnation des indicateurs trouverait son explication, au moins pour partie, non dans l'inefficacité des politiques publiques - qui permettraient une promotion individuelle - mais dans le renouvellement des populations qui est à l'œuvre dans ces quartiers".

Au sujet de l'emploi, le territoire est très dynamique depuis les années 2000, particulièrement dans le tertiaire, avec des créations d'emplois dans les secteurs suivants :

- les transports et l'entreposage + 39,3% d'emplois alors que -1,3% en Ile de France
- l'information et la communication +49,1% alors que +3,2% en Ile de France
- les finances et les assurances +147,3% (activité nouvelle sur le territoire).

Les principaux employeurs : BNP Paribas 7000 employés, Generali 3000, SFR 8000, Orange 1500.

Mais ce dynamisme ne profite pas aux habitants, la main d'œuvre vient de l'extérieur parce que le niveau de qualification requis n'existe pas au niveau local. Cette situation signifie que la majorité des habitants sort du département pour travailler, ils sont appelés les "navetteurs" :

- 275.000 actifs viennent d'ailleurs pour travailler en SSD
- 340.000 habitants de SSD travaillent dans d'autres départements.

Sur le territoire de Plaine Commune (9 villes du nord de Paris : Aubervilliers, Epinay, La Courneuve, l'Ile Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse) le nombre de naissances augmente plus vite que le nombre d'emplois (+8,8% d'enfants contre +6,6% d'emplois).

Les principaux freins à l'emploi : les difficultés de la langue française, le manque de connaissances des normes du travail, l'absence de transports publics pour certains quartiers, l'insuffisance de gardes d'enfants, l'errance des jeunes, des discriminations à la fois ethniques, religieuses, territoriales.

II - Le manque de coopération entre acteurs

Ce point est considéré comme la cause centrale du manque d'impact des efforts. De nombreux dispositifs prioritaires et de politiques volontaristes de cohésion urbaine existent, mais les habitants ont le sentiment d'être abandonnés.

Pour illustrer les dispositifs le rapport met l'accent sur les programmes de rénovation urbaine, les "cités éducatives" qui ont reçu 100 millions € en SSD pour les villes d'Aulnay-sous-Bois, Bondy, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Sevran. Des LEP ont été créés en 1981 pour corriger l'inégalité sociale, 52 collèges et 293 écoles sont dans les réseaux d'éducation prioritaire, 27 collèges sont en REP+.

Pour ce qui est de la sécurité et de l'ordre public, 4 zones prioritaires ont été définies en 2012 (Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers/Pantin, Aulnay/Sevran. En 2018 a été mise en place la Police de sécurité au quotidien.

Il existe un manque de collaboration entre les communes et l'Etat qui se traduit par de fortes tensions et l'absence de projets communs. La région a une présence très discrète en SSD. Des dispositifs concurrents ont été mis en place : les clauses sociales dans les marchés publics, des médiateurs dans les quartiers sans articulation avec les écoles. Tout ceci fait que les conditions sont difficiles pour les partenariats.

Depuis la fin des années 1990 les grandes entreprises sont mobilisées dans le développement local avec la RSE (Responsabilité sociale des entreprises). Les exemples donnés par le rapport :

- programme "Odyssée jeunes" créé en 2009 par la BNP Paribas (organisation de voyages à visée pédagogique pour des collégiens - 50.000 jeunes en 10 ans)
- programme "Numérique au service de l'emploi" créé en 2015 par la Fondation SFR (soutien aux associations)
- parrainage défilé "Cultures et Création" à Clichy/Montfermeil par LVMH
- programme "Give me 5" créé en 2019 par Vinci (5000 stages en immersion pour des collégiens REP)
- soutien financier de la Fondation Total en 2018 "Ecoles de production" et "Ecole de l'industrie du futur" à Stains, qui devrait ouvrir en 2020

- projet "Advancing Cities" de J.P. Morgan (25 millions € investis dans le domaine de l'emploi et de la formation).

Les acteurs de l'ESS (3000 en 2018) : secteur particulièrement dynamique en Seine-Saint-Denis, grâce notamment à de très nombreux appels à projets lancés par différents acteurs, mais aussi parce qu'existe dans ce département une **très ancienne tradition d'entraide et une vie associative, politique et syndicale dense**. Seules référencées les structures participant au French Impact qui se posent des questions telles que : **"comment mieux s'organiser pour vendre plus, innover plus, baisser nos coûts, bref accroître notre avantage compétitif"**.

Politique de la ville / contrats de ville et écueils relevés :

- pas réellement d'objectifs communs, mais des objectifs très liés à la nature des institutions, **sur fond de concurrences politiques**

- instabilités des signataires des contrats (changement d'équipes municipales) d'où fort enjeu politique

- très éloignés d'une approche « parcours » des publics alors qu'ils devraient avoir pour objet d'identifier les publics prioritaires plutôt que de s'intéresser exclusivement aux approches territoriales ou par domaines

- méthode perverse des appels à projets qui empêchent la mise en commun des capacités et des connaissances des publics

Ceci pourrait être modifié si ces appels à projets visaient des présentations en consortium liant :

- les programmes d'embauche et de formation proposés par des entreprises comme SNCF, RATP, ADP ou l'Education nationale

- une approche par secteur pour répondre aux emplois des JO

➤ **Les acteurs privés pourraient par ailleurs être mieux associés aux projets (et à leur déploiement) qui sont compatibles avec leurs objectifs d'impact et de visibilité, ce qui aurait pour effet d'entraîner aussi la dynamique publique et associative. Cela suppose certainement une gouvernance de projets corrigée pour être moins chronophage.**

Autres effets négatifs du manque de coopération (considérés comme des "trous" dans les dispositifs) :

- absence stratégie dans les ressources humaines des agents de l'Etat (instabilité équipes pédagogiques, police, justice), situation globale en sous-effectifs des fonctionnaires

- difficultés à financer le RSA (au budget primitif de 2019, le conseil départemental consacre 505 millions d'euros au titre du versement de l'allocation du RSA et ne consacre que 22 millions d'euros au titre des politiques d'insertion et d'emplois, soit 4%)

- lutte contre illettrisme (taux 18%) et besoins dispositifs particuliers

- insuffisance structures médico-sociales pour personnes en situation de handicap

- question travail des femmes et manque modes gardes d'enfants

- défaillances quant aux orientations des jeunes du collège à l'université (apprentissage, formations)

- création d'entreprises par les demandeurs d'emploi

- accompagnement des entreprises pour embaucher personnes éloignées de l'emploi

- question de sécurité pour sièges entreprises et administration (besoin création navettes entre les bureaux et les stations pour éviter désertion).

Sous-estimation des grands travaux sur département dans les 20 ans à venir :

- SGP et transports (projets structurants)

- CDG Express et création Termina 4 CDG

- Programmes de l'ANRU

- Construction pour les JO

- Arrivée APHP à Saint-Ouen et nouveau campus universitaire

Montant total d'environ 20 milliards d'euros.

➤ **Il est intéressant de mieux comprendre ce que sont les grands chantiers à venir, notamment ce qu'ils représentent en termes d'emploi et de calendrier.**

Marchés publics et clauses sociales en deçà des objectifs car :

- ciblage territorial des marchés (échelle région et non département)

- volumes marchés très élevés et nécessité cibler profils, métiers et capacités de formation.

Aucune gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Selon une étude de 2019 il y aurait création de 150.000 emplois directs jusqu'à 2024.

Question : comment associer les habitants aux JO et aux grands projets ?

- Il existe en particulier un risque significatif de voir pendant la durée des travaux un renforcement de la marginalisation des habitants du département par la paralysie des voies de transports... Les enjeux de modification des équilibres sociaux dans les quartiers sont bien sûr très présents chez les décideurs mais aussi au sein de la population, avec en toile de fond des sujets d'équilibre politique. Au global, voir le territoire évoluer dans un sens favorable sans permettre à ses habitants d'en tirer pleinement profit, serait le signe d'une promesse manquée.

III - Transformation digitale pour réinventer la coopération ?

Le territoire a des atouts pour expérimenter le numérique : sa jeunesse, la proximité de Paris et du marché du travail, les investissements du département, les difficultés des services publics. D'où la nécessité d'équiper tous les habitants avec un "kit de survie digital" pour ne pas créer d'inégalités supplémentaires.

Des avantages compétitifs :

- proximité du premier bassin d'emploi
- prix du foncier très attractif
- des grands groupes prêts à s'impliquer comme Dassault, Thalès... Existant : Fondation Total qui a créé à Stains un centre de formation aux métiers de l'industrie 4.0, la SNCF Développement et son Ecole des nouvelles compétences à Saint-Denis, Uber et ses cours en ligne pour chauffeurs.

- Le « saut de grenouille » consiste à contourner le processus classique afin de parvenir directement à un stade de développement avancé, parfois plus innovant que celui des pays développés. Cela nous semble particulièrement pertinent pour la Seine-Saint-Denis.
- L'approche par pain points ou « points de douleur » consiste à identifier des difficultés et à inventer de nouvelles solutions – généralement digitales – pour « soigner » la douleur. Couplée à la mobilisation d'expérimentations existantes, elle permet d'identifier un champ vaste de pistes digitales.

24 pistes sont proposées pour ces "points de douleur" sous forme de tableaux incluant : croisement des fichiers de données au moyen d'algorithmes, utilisation traces GSM à des fins de comptage, formations au digital à l'école et reconversion des universitaires, mobilisation des entreprises pour accélérer ces formations, réseaux sociaux et soutien d'influenceurs respectés par jeunes, logistique et industrie 4.0, changer modes de recrutements, traducteurs automatiques, caméras reliées à PC central pour suivi sécurité, e-santé, etc.

Quatre domaines clés pour un plan numérique ambitieux :

- l'équipement des écoles et les partenariats en intelligence artificielle
- le développement de l'e-administration
- l'utilisation des données pour optimiser les politiques publiques (big data et IA)
- les start-ups numériques (investissements publics/privés existants).

Les acteurs du développement digital ont besoin de coopération (transparence, transversalité). A voir : les objectifs, la collecte de données, les financements.

Effort nécessaire pour l'accès de tous au numérique : évaluer les compétences minimum, couvrir les usages de base, quelle méthode et quelles formations en ligne gratuites (Ex : Institut Montaigne). Se baser sur des expériences comme Anudip en Inde qui forme 20.000 femmes et jeunes par an. S'appuyer en France sur les Maisons de services au public (MSP), La Poste, Simplon, les tiers-lieux pour la socialisation et la solidarité, le travail social. Développer aussi le rôle du téléphone mobile, décliner des plans nationaux au niveau du territoire : lois mobilités, anti-gaspillage, économie circulaire, rénovation des bâtiments.

IV - Pistes de réflexion et d'action

Nécessité de coopération entre acteurs publics et privés, entreprises et ESS : "coalitions pour la SSD".

L'Etat est le plus à même de faire bouger les lignes :

- mise en place rapide des mesures du 1er Ministre d'octobre 2019, gestion RH des fonctionnaires
- gestion des agents publics (appui, rémunération)
- accompagner le département au niveau de l'insertion.

Il est nécessaire de faire évoluer les dispositifs contrats de ville : avoir des objectifs communs par public, valoriser la complémentarité des acteurs, des publics prioritaires et non du territoire.

Les appels d'offres doivent être présentés en consortium (PIC - plan investissement dans compétences), monter des projets collectifs avec des partenaires privés.

Valoriser les initiatives des grands groupes au service du développement économique et social : stages, première embauche, partenariat avec écoles.

4 axes :

1) Action publique

- réflexion sur valorisation des acteurs du territoire publics et privés
- mobiliser les données des acteurs locaux et nationaux, croiser les fichiers
- valoriser les actions de coopération publics et privés, **sanctionner les absences (collectivités qui sous-investissent, structures de l'ESS préférant travailler seules)**
- ne pas morceler les financements au niveau communal (frais de gestion, rigidité)

2) Coopération public - privé

- mieux organiser les interfaces entre entreprises qui embauchent
- mécanisme d'assistance au profit des entreprises, associant le Medef, la CCII
- diagnostic sur politiques publiques, réinvestir pour dégripper le fonctionnement et identifier les dysfonctionnements (FLE et classes de transition jeunes 16 ans, personnes en situation de handicap, place en crèches pour femmes au RSA majoré, orientation jeunes des collèges aux universités)
- plan départemental d'objectifs communs (carte formations jeunes, stratégies pour demandeurs d'emploi sur métiers ayant potentiel, mobiliser acteurs publics de la sécurité, des entreprises, des administrations, pour identifier les mesures à prendre)
- éducation des acteurs ESS et de l'éducation populaire pour arriver à réussite scolaire, les établissements supérieurs doivent accompagner les jeunes vers l'emploi, investir à tous les niveaux)

3) Impact des grands travaux

- anticiper les nuisances (approches numériques)
- urbanisme et dynamique des investissements collectifs
- besoins prévisionnels en emploi des grands chantiers, intégrer incidence de l'investissement privé dans la transformation urbaine (logements, bureaux, commerces, équipements)

4) Révolution numérique

- avoir une cartographie des initiatives digitales publiques et privées
- les actions e-administration
- travail avec employeurs pour opérations de requalification numérique des salariés
- effort sur accès aux formations digitales de l'administration d'Etat
- groupe de travail pour expertiser les 24 pistes du 4.0 (chapitre III)
- réflexion autour de la transition écologique.

Opinion sur les objectifs du rapport

L'état des lieux effectué sur le département par rapport à la pauvreté, au chômage, à l'immigration, aux difficultés générales d'éducation ou de développement économique et social, est une réalité connue de tous et en tout premier lieu des acteurs institutionnels, des municipalités, des communautés d'agglomération, du département et de la région, qui pilotent les dispositifs publics mis en place, chacun à son niveau.

Même si le constat qui est fait est réel, il y a **des absences dans les éléments donnés**. Les énormes moyens de l'action publique développés sur le département - qui ont été dénoncés à maintes reprises comme insuffisants depuis plusieurs années par certains acteurs politiques - n'arrivent pas à atteindre leurs objectifs et à rattraper les écarts de développement avec le reste de l'Île de France, malgré des indicateurs en hausse. Ceci est dû au fait que les moyens financiers déployés par l'Etat aux villes et au département sont en baisse constante alors que les besoins sont eux en constant développement, et que les indicateurs de la région augmentent eux aussi dans le même temps, rendant les efforts vains car maintenant des écarts pratiquement identiques.

D'autre part **tout un pan de la société est occulté dans cette étude** : le véritable travail des villes pour répondre aux besoins des habitants malgré la baisse drastique des financements publics, entre autres choses en matière de santé, ainsi que le **dynamisme des acteurs de l'ESS dont la plus grande partie**

se compose de structures associatives, en termes d'emploi, d'insertion, d'actions de lien et de cohésion sociale, d'amélioration du cadre de vie et d'écologie urbaine, d'initiatives culturelles et artistiques. La seule référence aux acteurs de l'ESS et aux associations tient en une phrase évoquant les nombreux appels à projets auxquels ils répondent, ainsi que la vieille tradition d'entraide et une vie associative, politique et syndicale dense.

Les acteurs qui ont contribué à cette étude et ont été auditionnés, en dehors des institutions, ne sont **que des directeurs d'entreprises et des représentants de grands groupes**, de start-ups et de fondations d'entreprises. Quant aux municipalités, seules deux villes sont représentées par leur maire - Clichy-sous-Bois et Montfermeil - alors que les exemples donnés dans ce rapport dépassent largement ce cadre.

L'action publique comme la politique de la ville est critiquée parce qu'elle ne permettrait pas, telle qu'elle est menée, de rattraper les inégalités territoriales. Mais aucun chiffre n'est donné sur le nombre des contrats de ville, sur les porteurs de projets, sur leur évaluation. Pour ne citer que le territoire de Plaine Commune 619 projets ont été financés sur les 9 villes pour un total d'un peu plus de 8 millions d'euros en 2019.

Dans son étude à mi-parcours des contrats de ville (2015-2017), Plaine Commune fait état pour ce qui est du développement économique :

- d'une augmentation des revenus de 2,7% mais toujours 45% d'écart avec l'Ile de France
- de la perte des emplois aidés à partir de 2017 (-21% sur le territoire contre -19% en Ile de France) qui a signifié une augmentation du taux de chômage, avec des écarts plus importants chez les jeunes (39% des jeunes au chômage sur le territoire contre 26% en Ile de France)
- un dynamisme de création d'entreprises avec un taux de 5 points supérieur à l'Ile de France mais 29% seulement de ces emplois sont occupés par les habitants du territoire.

En revanche il existe dans le département une **forte évolution de l'insertion par l'activité économique** dont le secteur compte aujourd'hui 62 structures comprenant 3800 salariés en parcours d'insertion, dont les 2/3 retrouvent en fin de contrat de nouvelles perspectives professionnelles tous les ans. Ce secteur travaille en partenariat avec des entreprises privées dans le cadre de la RSE notamment, et des passerelles existent déjà avec certaines d'entre elles pour l'embauche des salariés en fin de parcours. Mais il est clair que la situation pourrait être améliorée si les grandes entreprises cessaient d'afficher leur mépris sur les structures d'insertion et changeaient de point de vue sur l'efficacité de leurs actions en termes de qualité de travail et de formations.

L'institut Montaigne parle de concurrences politiques dans deux domaines qui rendraient difficiles les partenariats :

- les contrats de ville basés sur "la méthode perverse des appels à projets", qui s'adresse aux services des villes et aux acteurs de l'ESS, dont les associations prennent une part active,
- les clauses sociales des marchés publics qui font partie du dispositif de l'IAE, qui s'adresse à des structures particulières dont sont exclues les grandes entreprises.

Ce rapport de l'Institut **Montaigne n'est qu'un prétexte pour démontrer que les entreprises privées et les grands groupes multinationaux sont les mieux à même de faire évoluer la situation du département**. L'objectif est de prendre la main sur les dispositifs existants pour en maîtriser le processus. Ces grandes entreprises comptent prendre toute leur part dans les politiques publiques mises en œuvre sur le département, en développant des "coalitions" entre public et privé, dont les manquements pourraient être sanctionnés. Il est clairement affiché que les acteurs de l'ESS seraient inefficaces dans leurs démarches auprès des entreprises et que celles-ci seraient plus capables de développer l'emploi, l'insertion et les formations ad hoc sur le territoire, afin de résoudre plus efficacement les écarts, puisque ce sont elles qui peuvent proposer des embauches.

Les solutions se trouveraient dans une meilleure utilisation des fonds publics, notamment avec la "révolution numérique" apte à capter les demandeurs d'emploi jeunes, qui pourrait cartographier les initiatives et à l'aide d'algorithmes croiser l'ensemble des données pour répondre aux besoins d'emplois et de formations du territoire, surtout dans l'optique des grands travaux prévus pour les années à venir.

Qu'il s'agisse des JO ou des gares du Grand Paris Express, la question reste posée des soi-disant 150.000 emplois directs dont devraient bénéficier les habitants du territoire. La résistance de la

population face à ces grands projets vient surtout du fait qu'ils leur sont imposés, qu'ils ne sont pas exposés et discutés avec les habitants, qui ne perçoivent que les nuisances qu'ils vont devoir subir. La "phase d'héritage," avec la reconfiguration en logements familiaux prévus après l'événement n'est pas vue comme un progrès portant une nouvelle qualité de vie, parce que ces logements ne sont pas considérés par les habitants comme faisant partie de leur avenir. Par ailleurs les seuls dispositifs d'enquêtes publiques obligatoires ne mobilisent qu'une petite quantité d'habitants, militants et bénévoles, capables d'étudier des milliers de pages pour exprimer leur avis, qui au final n'a aucun poids sur les décisions puisque la Loi Olympique ou les Opérations d'intérêt national enlèvent toute possibilité aux habitants d'inverser le cours des choses.

Quant à la transition écologique, l'épisode de la pandémie et du confinement avec la surmortalité subie dans le département ont démontré la nécessité de revoir tous les paramètres : les effets de la densification à outrance, les logements trop petits ou insalubres, le besoin d'arrêter l'artificialisation des sols et de développer plus d'espaces verts, la nécessité de créer des emplois sur le territoire pour ses habitants afin d'éviter les heures de transports en commun. Et ce n'est pas la révolution numérique qui va régler tous ces problèmes.